

GB/AJ/IdA/2011/RI04

Objet : Contrats doctoraux 2012 au titre de l'Institut des Amériques pour des missions de coopération internationale. Campagne 2012-2013.

Paris, le 26 octobre 2011

Chers membres du réseau de l'Institut des Amériques,

Comme vous le savez, depuis l'an dernier, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche attribue, au titre de l'Institut des Amériques, des contrats doctoraux dont peuvent bénéficier des doctorants inscrits dans une des Universités membres de l'Institut des Amériques (IdA). Ces contrats doctoraux étant réservés à des actions de coopération internationale, les doctorants sélectionnés doivent se rendre sur leur terrain de recherche afin d'y développer un pôle international de l'Institut des Amériques.

Actuellement, huit doctorants contractuels ont cette responsabilité :

- Céline Raimbert, doctorante à l'Université de Paris 3 coordonne le pôle Brésil de l'IdA basé à Sao Paulo
- Yohann Brulley, doctorant à l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines coordonne le pôle Sud-Atlantique des Etats-Unis de l'IdA basé à Atlanta
- Claire Guillemain, doctorante à l'Université de Paris 3 coordonne le pôle Caraïbe de l'IdA basé à Saint-Domingue
- Chloé Paux, doctorante à l'Université de Rennes 2 coordonne un des pôles andins de l'IdA basé à Lima (IFEA)
- Catherine Lacaze, doctorante à l'Université de Toulouse 2 Le Mirail coordonne le pôle Amérique centrale de l'IdA basé à San José (UCR – IFAC)
- Margarida Anglada Moll, doctorante à l'Université de Paris 7 coordonne le pôle Mexique de l'IdA basé à Mexico DF (CEMCA)
- Guillaume Hérou, doctorant à l'Université de La Rochelle coordonne le pôle Canada francophone de l'IdA basé à Montréal
- Bertrand Le Fur, doctorant à l'Université de Paris 3 coordonne le pôle Mercosur de l'IdA basé à Montevideo.

Le calendrier auquel nous étions soumis posait de très nombreux problèmes. Nous avons souhaité y remédier tout en donnant une autre configuration à la procédure de telle sorte qu'elle soit plus en adéquation avec la ligne scientifique de l'Institut. Les futurs contrats obéiront aux modalités classiques des contrats doctoraux fléchés.

La procédure :

Sont habilités à soumettre des projets les Ecoles Doctorales (ED) d'établissements membres du GIS Institut des Amériques. Les directeurs de thèse de ces ED intéressés par l'obtention d'un contrat doctoral sont invités à fournir un projet de recherche s'inscrivant de préférence dans les deux thématiques phares de l'Institut des Amériques : « **Les intégrations dans les Amériques** » ; « **Les Amériques dans la diversité : migrations, frontières, populations autochtones et minoritaires** ».

Dans le cadre de la campagne 2012-2013 des contrats doctoraux, nous avons souhaité affirmer les priorités de l'IdA en termes d'objet et de terrains de recherche. Le rééquilibrage en faveur du « nord » nous conduit à mettre 5 pôles comme destinations prioritaires sans pour autant fermer totalement la porte à des projets sur l'Amérique latine. Pour les Etats-Unis et le Canada, les candidats pourront exprimer deux vœux d'affectation classés par ordre de préférence.

- Atlanta (pôle Sud-Atlantique des Etats-Unis)
- Washington (pôle Washington)
- Providence et environs (pôle Nord Atlantique)
- Toronto (pôle Canada anglophone)
- Los Angeles (pôle Californie)
- Sao Paulo (pôle Brésil)
- Bogota (pôle andin Bogota)

Les projets seront centralisés par les Ecoles Doctorales auxquelles appartiennent les chercheurs présentant un projet de recherche. Chaque Ecole Doctorale pourra proposer plusieurs projets en considérant que l'étudiant qui réalisera le projet de recherche a vocation à être affecté sur place au développement de l'un des pôles internationaux précités.

Les propositions devront nécessairement intégrer au moins un des terrains de recherche mentionnés et sont à retourner au plus tard le **31 janvier 2012** à Adeline Joffres à l'adresse suivante : gt-ri@institutdesameriques.fr en copie au délégué du pôle régional de l'IdA auquel l'ED appartient (Cf. PJ « pôles régionaux et internationaux »).

Les projets se présenteront sous la forme du dossier joint à ce courrier.

Les résultats de la commission de **présélection de l'Institut des Amériques** seront diffusés dans le courant du mois d'**avril 2012**. Les Ecoles Doctorales concernées pourront alors saisir les projets retenus dans l'interface prévue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Les résultats de la **sélection du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche** devraient être diffusés en **juin 2012**.

Les doctorants-lauréats seront ensuite sélectionnés par l'Institut des Amériques suite à un appel à candidature national après obtention de leur Master2, dans les six mois qui suivront l'attribution de ces contrats doctoraux aux projets sélectionnés par le Ministère.

En vous remerciant pour votre collaboration,
Veuillez agréer, mesdames et messieurs, nos plus cordiales salutations



Gérard Borras,
Professeur à Rennes 2
Secrétaire Général de l'Institut des Amériques